

Certification professionnelle RNCP39109

Nomenclature du niveau de qualification :
Niveau 6 (Cadre européen)

Code NSF : 313 : Finances, banque, assurances, immobilier

Décision du : 31/05/2024

Date d'échéance de l'enregistrement :
31/05/2027

Fiche de la certification sur le site de France Compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39109/>



DOMAINES

Finances
Banque
Assurances
Développement commercial
Gestion de la relation client



Activités

Le conseiller clientèle en banque et assurance a pour mission principale le développement de l'activité de son établissement et la commercialisation de produits bancaires ou d'assurance. Dans ce cadre, il assure la gestion de son portefeuille client et la relation privilégiée qu'il entretient avec chaque client, il est garant des risques pour son établissement notamment en termes de respect des obligations réglementaires de son établissement bancaire.

Le conseiller clientèle en banque et assurance fidélise, conseille et accompagne ses clients dans la gestion courante de leurs finances. Il peut gérer un portefeuille de clients particuliers ou d'entreprises. Il cherche à attirer des nouveaux clients ainsi qu'à proposer les services et produits bancaires et/ou d'assurance à l'aune de ses objectifs commerciaux.

Métiers visés

Le conseiller clientèle en banque et assurance travaille au sein d'un établissement bancaire généralement de grande taille. Il peut exercer auprès d'une succursale (rattaché à une société ou un groupe de société) ou en agence. Il peut également exercer au sein d'un établissement de crédit, d'un cabinet (cabinet de courtage, d'agents généraux...) ou auprès d'un groupe d'assurances.

- Chargé d'affaires en assurances
- Chargé de clientèle
- Chargé de compte
- Chargé de la relation client
- Conseiller bancaire
- Conseiller clientèle
- Conseiller en assurances
- Conseiller Financier
- Conseiller en assurance vie
- Gestionnaire de crédit
- Gestionnaire de clientèle de particuliers
- Mandataire en opérations de banque

Chiffres de la certification

- Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 56 %
- Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 2 ans : 62 %
- Taux de réussite à la certification : 81 %
- Salaire annuel moyen à 2 ans : 34 200 €

Blocs de compétences

- Établir et développer une relation client en contexte omnicanal - RNCP39109BC01
- Commercialiser les produits et services bancaires ou d'assurance dans le cadre d'une relation personnalisée - RNCP39109BC02
- Assurer la gestion de son portefeuille client en intégrant une politique de prévention des risques bancaires - RNCP39109BC03

Voies d'accès

En formation initiale
En contrat d'apprentissage
En contrat de professionnalisation
En formation continue
Par VAE

CDE FEDE France met en œuvre des certifications développées par la FEDE, structurées autour de référentiels pédagogiques précis, adaptés et appliqués en France.

Ces référentiels sont conçus en bloc de compétences, permettant de valider les acquis de manière progressive et s'adapter aux parcours de l'apprenant. Les contenus sont régulièrement mis à jour pour suivre l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et des besoins exprimés par les secteurs concernés.

L'ensemble du dispositif s'inscrit dans une démarche qualité structurée, reposant sur une gouvernance de pilotage, une veille sectorielle et réglementaire.

CDE FEDE France veille à garantir un cadre clair, rigoureux et équitable dans l'ensemble de ses actions.

Cela concerne notamment la définition des référentiels, les critères d'habilitation des établissements, les modalités d'évaluation et la communication des résultats.

Prérequis (hors VAE)

L'accès à la préparation au titre « Conseiller clientèle en banque et assurance » est ouvert :

- Pour un cycle de formation de trois ans, à tout titulaire d'un diplôme ou titre de niveau attestant d'un niveau 4.
- Pour un cycle de formation d'un an, à tout titulaire d'un diplôme ou titre de niveau attestant d'un niveau 5 ou équivalent dans le domaine de la banque et du commerce.

Les candidats doivent également avoir validé le niveau d'anglais correspondant au niveau A2 CECRL.

A titre dérogatoire, l'accès à la certification, pour un cycle de formation d'un an, pourra être ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme de niveau 4 et attestant d'une expérience professionnelle, en continu ou en discontinu, dans un emploi en lien avec la banque (VAP)

Pour tout renseignement : certification@fedefr.org

Liste des organismes de formation habilités à former : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39109/>

CENTRE EUROPÉEN DES EXAMENS - FEDERATION EUROPEENNE DES ECOLES FRANCE

9 Quai Tilsitt - CS 60216 - 69288 Lyon Cedex 02 - France

Association loi 1901 - Siret : 814 257 960 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692049069.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.